

Commune de PLEUBIAN

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-25 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales et aux directives de la Direction Générale des Collectivités Territoriales

Séance : Le 24 mars 2023
Date de convocation : Le 17 mars 2023
Présidence : Loïc MAHÉ, Maire
Etaient présents : L.MAHÉ, V.CORLOUËR, G.LE BRIAND, F.AMBERT, F.TILLY, P.BOURGÈS, M.LE GALL, M.KERGALL, J.GICQUEL, I.LE CORRE, M. MERLÉ, L.LE MOULLEC, N.MARCHOU, M.LE PARLOUËR, E.LE BRIAND, A.LE MORVAN, S.MOREAU, L.PARANTHOËN.
Excusé : R.BERTHOU, procuration à G.LE BRIAND
Secrétaire : F. AMBERT
Assistaient : A.LE CONTELLEC, Directrice Générale des Services ; G.SEVENET, Inspectrice des Finances Publiques

Membres de référence : 19	Membres en exercice : 19
Membres ayant pris part à la délibération : 19	

Délibérations	Vote
1. Approbation PV du 2 février 2023	Adoptée à la majorité, 1 contre (E.LE BRIAND)
2. Approbation du compte de gestion 2022	Adoptée à l'unanimité
3. Approbation du compte administratif 2022 : <ul style="list-style-type: none"> ➤ de la commune et des budgets « Locaux professionnels », « Commerce alimentaire de l'Armor », « résidence de la Plage », « résidence des Phares », « résidence d'Ollone ». ➤ Du budget annexe « mouillages groupés » 	Adoptée à l'unanimité Adoptée à la majorité, 1 abstention (E.LE BRIAND)
4. Affectation du résultat de fonctionnement 2022 au BP	Adoptée à l'unanimité
5. Vote des taux de taxe foncière bâtie, non-bâtie et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires	Adoptée à l'unanimité
6. Adoption du budget primitif 2023 (commune et budgets annexes)	Adoptée à l'unanimité
7. Amortissement des attributions de compensation versées à LTC - GEPU	Adoptée à l'unanimité
8. Subvention complémentaire : demande de l'association Fourchette et Pinceau	Adoptée à la majorité, 1 contre (E.LE BRIAND)
9. Autres demandes de subventions : IREO, Tennis Club de Lézardrieux Domicile Action Trégor	Adoptée à l'unanimité Adoptée à l'unanimité Rejetée à l'unanimité
10. Maison des Assistantes Maternelles : Adaptation du montant du loyer	Adoptée à la majorité, 3 abstentions (M.LE PARLOUER, A.LE MORVAN, S.MOREAU) 1 contre (E.LE BRIAND)
11. Résidence d'Ollone nouvel acquéreur lot 11 suite à désistement	Adoptée à la majorité, M.MERLÉ intéressée a quitté la salle
12. Cession partielle CR48 Placen Poul Jouan	Adoptée à l'unanimité
13. Locaux professionnels communaux : cabinet dentaire	Adoptée à l'unanimité
14. Cession délaissé communal rue Rivoallan à Mme GEHIN	Adoptée à l'unanimité
15. Motion : fermeture de 45 classes en Côtes d'Armor	Adoptée à l'unanimité
16. Ecole St Georges	Non soumise au vote
17. Frais d'avocats – Affaire E.LE BRIAND / Commune	Non soumise au vote